

CONTACT ADMINISTRATIF

Faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales -
Campus Moulins-Ronchin

- 1 place Déliot - BP 629 - 59024 Lille
- Tél. : +33 (0)3 20 90 74 00
- Métro : ligne2, station Porte de douai

CONDITIONS D'ACCÈS

Retrouvez toutes les informations utiles dans le catalogue des formations de l'université de Lille :
<https://www.univ-lille.fr/formations>

VOUS ÊTES TITULAIRE D'UN BAC + 2 : L2, BTS ou DUT
OU

VOUS FAITES VALOIR UN AUTRE DIPLÔME, UNE AUTRE FORMATION ET/OU DES EXPÉRIENCES PERSONNELLES ET PROFESSIONNELLES équivalent à un Bac +2.

- Vous êtes de nationalité française ou ressortissant de l'Union européenne et pays assimilés : vous devez faire acte de candidature sur la plateforme <https://ecandidat.univ-lille.fr>
- Vous êtes de nationalité étrangère (hors UE et assimilés) : veuillez prendre connaissance des modalités d'admission sur <https://international.univ-lille.fr/etudiants-etrangers/individuel/>

Les candidatures sont examinées selon plusieurs critères : académiques, professionnels, personnels (ie : projet personnel). Le nombre de places est limité.

AMÉNAGEMENTS DES ÉTUDES

Afin d'offrir les meilleures conditions de réussite pour les étudiants qu'elle accueille, l'Université de Lille met en place différents dispositifs qui permettent aux étudiants de commencer et de poursuivre au mieux leurs études selon leur situation : étudiant en situation de handicap, sportif et artiste de haut niveau, service civique, étudiant en exil... Plus d'info sur <https://www.univ-lille.fr/etudes/amagements-des-etudes/>

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUE

Daniel BERT
daniel.bert@univ-lille.fr
Frédérique LE DOUJET-THOMAS
frederique.le-doujet-thomas@univ-lille.fr

ACCOMPAGNEMENT

SUAIO - Service Universitaire Accompagnement, Information et Orientation

- Informations, conseils et accompagnement, orientation et réorientation. Entretiens personnalisés.
www.univ-lille.fr/etudes/sinformer-sorienter/

BAIP - Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle

- Accompagnement à l'insertion professionnelle, recherche de stage et de premier emploi.
www.univ-lille.fr/etudes/preparer-son-insertion-professionnelle/

Hubhouse

- Accompagnement à l'entrepreneuriat et à la création d'activités.
www.univ-lille.fr/etudes/preparer-son-insertion-professionnelle/hubhouse/

Formation continue et alternance

Toute l'offre diplômante de l'université est accessible en formation continue. Vous pouvez également accéder à cette offre par le biais d'une VAPP (Validation des Acquis Professionnels et Personnels) ou obtenir le diplôme dans le cadre d'une VAE (Validation des Acquis de l'Expérience). De nombreux diplômes sont proposés en alternance dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage. Pour tous renseignements ou bénéficier d'un conseil personnalisé, rendez-vous sur le site de la direction de la formation continue et alternance (DFCA).

- <http://formation-continue.univ-lille.fr/>
 - Accueil : +33 (0)3 62 26 87 00
 - formationcontinue@univ-lille.fr
 - vae@univ-lille.fr - alternance@univ-lille.fr

Relations internationales

- Pour étudier dans le cadre d'un programme d'échange : <https://international.univ-lille.fr/etudiants-etrangers-en-programme-international/>
 - Pour le programme Erasmus+ : erasmus-students@univ-lille.fr
 - Pour les autres programmes et conventions : intl-exchange@univ-lille.fr

- Pour étudier à titre individuel : <https://international.univ-lille.fr/etudiants-etrangers/individuel/>
NB : une compétence attestée en français est exigée.
Attention : Procédure de demande d'admission préalable DAP entre le 01.11.19 et le 17.01.20

- international@univ-lille.fr

Licence
Professionnelle

Licence 3



Mention

MÉTIER DU NOTARIAT

NOUVEAU PROGRAMME

Accessible en formation initiale et formation continue



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le projet d'une licence professionnelle *Métiers du notariat* est né d'une sollicitation de la Chambre des Notaires du Nord, auprès de la Faculté des Sciences Juridiques Politiques et Sociales, afin de combler une lacune actuelle dans le schéma de formation des collaborateurs des notaires régionaux.

La formation permet d'acquérir les notions de base pour devenir collaborateur de notaire, des connaissances scientifiques et la pratique indispensables à l'intégration dans une étude notariale.

La formation est proposée en alternance.

Elle est adossée à l'Équipe de Recherches Appliquées au Droit Privé (ERADP) qui est l'une des quatre équipes de recherches composant le grand laboratoire transdisciplinaire fondé en 2010, le Centre de Recherches Droits et Perspectives du Droit (CRDP)

COMPÉTENCES VISÉES

L'étudiant doit être capable :

- De recevoir un client
- De traiter un dossier de manière autonome
- De rédiger des actes simples
- De maîtriser les formalités de constitution d'un dossier et de sa publication
- De respecter les règles d'éthiques et de déontologie.

Pour plus d'informations sur les diplômes nationaux proposés par l'Université de Lille, consultez le catalogue des formations :
www.univ-lille.fr/formations.html

PUBLICS VISÉS

Cette formation s'adresse aux titulaires d'un Bac+2 :

- Licence 2
- BTS : Brevet de Technicien Supérieur
- DUT : Diplôme Universitaire de Technologie

ayant des connaissances en :

- Droit des biens
- Droit de la famille
- Droit notarial

INSERTION PROFESSIONNELLE

MÉTIERS VISÉS

- Collaborateur Technicien d'un office notarial
- Clerc de Notaire
- Clerc aux actes courants
- Clerc aux formalités
- Clerc aux successions
- Attaché de service de gestion de patrimoine bancaire
- Attaché de service juridique (auprès d'un expert comptable)

ORGANISATION DE LA FORMATION

- 1 AN DE FORMATION organisé sur 2 semestres
- Une validation de 60 CRÉDITS ECTS (European Credit Transfer System). Le grade de licence est conféré aux titulaires d'une licence professionnelle
- 513 h d'ENSEIGNEMENT THÉORIQUE (cours dispensés le vendredi toute la journée et le samedi matin)
- Un STAGE obligatoire d'une durée minimum de 16 semaines ou contrat de professionnalisation.

PRINCIPALES MATIÈRES ÉTUDIÉES

LE NOTARIAT

- Déontologie
- L'acte notarié

NOTIONS FONDAMENTALES

- Droit des obligations
- Droit des biens
- Droit des sûretés
- Droit international privé notarial

DROIT DE LA FAMILLE

- La conjugalité
- Droit des libéralités
- Droit des successions
- Fiscalité du patrimoine
- Droit patrimonial de la famille

DROIT IMMOBILIER

- La vente d'immeuble
- Droit de l'urbanisme

DROIT COMMERCIAL ET DE L'ENTREPRISE

- Droit commercial
- Droit des sociétés

DROIT RURAL

- Les sociétés agricoles
- Les baux ruraux et autorisations d'exploiter

PROJET TUTEURÉ

PROFESSIONNALISATION

- Stage

ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

- Comptabilité notariale
- Anglais juridique et notarial
- Conseil en insertion professionnelle
- Informatique notariale
- Négociation et gestion immobilière

POURSUITE D'ÉTUDES

Les étudiants peuvent poursuivre leurs études au sein du Diplôme de l'Institut des Métiers du Notariat (DIMN) dispensé à l'IMN de Lille.

Ce diplôme a pour vocation de sanctionner une quatrième et dernière année destinée à parachever, par une formation essentiellement pratique, la formation initiale de la Licence Professionnelle Métiers du notariat ou de tout autre cursus reconnu équivalent.

Accès sur dossier de candidature aux candidats justifiant d'un contrat de travail ou d'un contrat de professionnalisation de 12 mois concomitant à la formation au sein d'une étude notariale.